


EVAC GmbH

Date d'émission: 25.03.2009, Révision: 25.03.2009 Page 1 / 5

1 Identification de la substance / préparation et de la société

Produit: ENVIROCLEAN FT-2
Numéro d'enregistrement: non applicable
Utilisation: Produit d'épuration
Utilisation identifiée: Biocide & Produit à nettoyer
Mode d'action: Voir l'information de produit.
Société: EVAC GmbH
Feldstrasse 124
22880 Wedel / ALLEMAGNE
Téléphone: +49 (0)4103 9168-0
Téléfax: +49(0)4103 9168-90
Site internet: www.evac-train.com
Téléphone en cas d'urgence: 145 (24h)
Compétent: haensler@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques: Pas de dangers particuliers connus.
Dangers pour la santé: Voir phrases de dangers-R.
En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.
Dangers pour l'environnement: Voir le chapitre 12.
Autres dangers: aucun
Symbole de danger:

Irritant
Phrases-R: R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
Peut déclencher une réaction allergique.

3 Composition / Informations sur les composants

1 - < 15%	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol
CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, EU-INDEX: , ECBnr:	
0,1 - < 1%	Alkylmethylamines
Xi, R43 CAS: 108215-84-5, EINECS/ELINCS: , EU-INDEX: , ECBnr:	
5 - < 10%	Chlorure de N,N-didécyl-N,N-diméthylammonium
C, R22-34 CAS: 7173-51-5, EINECS/ELINCS: 230-525-2, EU-INDEX: , ECBnr:	
1 - < 5%	Éthanol
F, R11 CAS: 64-17-5, EINECS/ELINCS: 200-578-6, EU-INDEX: 603-002-00-5, ECBnr:	
1 - < 10%	N-(2-carboxyéthyl)-N-[3-(décyloxy)propyl]-β-alaninate de sodium
Xi, R36/38-52/53 CAS: 64972-19-6, EINECS/ELINCS: 265-295-2, EU-INDEX: , ECBnr:	

Commentaire relatif aux composants:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales: En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation: Assurer un apport d'air frais.
En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion: Assurer un traitement médical.
Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin: En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

EVAC GmbH

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié: Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié:

jet d'eau

Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Acide chlorhydrique (HCl).

Oxyde d'azote (NOx).

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Utiliser un vêtement de protection individuel.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage:

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Prévoir un sol résistant aux acides.

Indications concernant les stockages en commun:

Ne pas stocker avec des solutions alcaliques.

Ne pas stocker avec des métaux.

Données complémentaires concernant les conditions de stockage:

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédant une valeur limite d'exposition:

1 - < 5%	Éthanol, 500ppm*, 960mg/m ³ *, Remarques générales: INRS, NIOSH
1 - < 15%	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol, 50ppm*, 300mg/m ³ *

* VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.

Protection des mains:

caoutchouc butyle, > 120 min (EN 374)

Protection des yeux:

lunettes de protection

Protection corporelle:

Vêtement de protection résistant aux acides.

Mesures générales de protection:

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène:

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:

non déterminé

EVAC GmbH

Date d'émission: 25.03.2009, Révision: 25.03.2009 Page 3 / 5

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	bleu
Odeur:	douçâtre
Valeur du pH:	~ 5,3 (10%)
Valeur du pH [1%]:	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	> 100
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	1,029 - 1,037
Densité à [°C]:	20
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non déterminé
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	< 1
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	< 0
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses: Réagit au contact des bases fortes et des agents d'oxydation.
Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques.

La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

EVAC GmbH

Date d'émission: 25.03.2009, Révision: 25.03.2009 Page 4 / 5

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons: non déterminé
Toxicité sur daphnies: non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:
non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:
non déterminé
Toxicité sur bactéries: non déterminé
Biodégradabilité: Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable.
DCO: non déterminé
DBO 5: non déterminé
AOX-remarque: non applicable
2006/11/CE: oui
Indications générales: Données écotoxicologiques ne sont pas disponibles.
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit: Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin.
Emballage non nettoyé: Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Catalogue européen des déchets (recommandé): 070601*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR: MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
- Code de classification:
- Etiquettes de danger:

- ADR LQ
- ADR 1.1.3.6 (8.6): Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): -

Classification selon IMDG: NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
- EMS:
- Etiquettes de danger:


- IMDG Limited Quantities:

Classification selon IATA: NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
- Etiquettes de danger:

EVAC GmbH

Date d'émission: 25.03.2009, Révision: 25.03.2009 Page 5 / 5

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non applicable
Rapport sur la sécurité chimique:	non applicable
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	 Irritant
Contient:	Alkylmethylamines
Phrases-R:	R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau. Peut déclencher une réaction allergique.
Phrases-S:	S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Caractéristique particulière:	non applicable
Biocide (98/8/CE) contient:	6% Chlorure de N,N-didécyl-N,N-diméthylammonium Enregistrement: , numéro du lot: . . . , date de péremption: . . . (Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.)
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006.
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2009).
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES	Ordonnance sur les produits chimiques, OChim. Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim.
- Code de cas particulier:	non applicable
- VOC-part [%]	1,44%

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 22: Nocif en cas d'ingestion. R 52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 34: Provoque des brûlures. R 11: Facilement inflammable. R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	14,44 %
Produits à nettoyer(648/2004/CE) contient:	<5% polycarboxylates 5% - < 15% tensio-actifs amphotères conservateurs (Alkylmethylamines) conservateurs (DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE)
Tarif douanier:	non déterminé

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.